

## SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 MAI 2017 À 19 H

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD

2740<sup>e</sup> SESSION

**PROCÈS-VERBAL** de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford, tenue à l'hôtel de ville, 926, rue Principale Est à Saint-Paul-d'Abbotsford, le **mardi 2 mai 2017**, à 19 h à laquelle sont présents madame la conseillère Mélanie Duchesneau et messieurs les conseillers Mario Blanchard, Réjean Guillet, Robert Marshall, Pierre Pelletier et Christian Riendeau siégeant sous la présidence de monsieur le maire Robert Vyncke qui procède à l'ouverture de la séance.

Monsieur le maire constate que le quorum est atteint.

Monsieur Robert Vyncke souhaite la bienvenue à tous et il procède à l'ouverture de l'assemblée.

Monsieur Daniel-Éric St-Onge, directeur général, est également présent.

2017-05-01

### Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Christian Riendeau et **RÉSOLU** que le conseil municipal de Saint-Paul-d'Abbotsford adopte l'ordre du jour, tel que déposé.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

#### Première période de questions

La période de questions débute à 19 h et se termine à 19 h 04.

#### Suivis des procès-verbaux et correspondances

- a) Décision CPTAQ – Déclaration d'exercice d'un droit – Dossier Jacques Ménard
- b) Attribution de subvention – Emploi d'été Canada

## **SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 MAI 2017 À 19 H**

2017-05-02

### **Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 4 avril 2017**

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière tenue le mardi 4 avril 2017 à 19 h, il est proposé par monsieur Mario Blanchard et **RÉSOLU** que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford adopte le procès-verbal, tel que rédigé.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2017-05-03

### **Adoption des comptes fournisseurs et à payer en date du mardi 2 mai 2017**

**ATTENDU QUE** la liste des comptes à payer comprend des comptes payables à même le budget 2017 ;

**ATTENDU QUE** conformément au règlement 584-2015 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et sur la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats, le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses ;

**ATTENDU QUE** le directeur général atteste qu'il y a des crédits disponibles pour voir aux paiements des dépenses déposées, et ce, conformément au Règlement sur les règles de contrôle et de suivi budgétaire.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Robert Marshall et **RÉSOLU** d'approuver la liste des comptes fournisseurs déposée en date du 2 mai 2017 pour la somme totale de 114 481,55\$ à même le budget 2017 et d'en autoriser le paiement.

**QUE** le conseil municipal entérine tous les comptes payables déjà déboursés relativement au règlement 584-2015, le détail ainsi que l'ensemble des autres comptes.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

AM 2017-05-04

### **Avis de motion pour l'adoption d'un règlement relatif aux travaux de modifications et de modernisation au réservoir d'eau potable de la Municipalité.**

Monsieur Pierre Pelletier donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance subséquente, d'un règlement décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux de modifications et de modernisation au réservoir d'eau potable de la municipalité.

## **SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 MAI 2017 À 19 H**

DP- 2017-05-05

### **Dépôt des états comparatifs du premier trimestre de 2017**

Le directeur général dépose les états comparatifs du premier trimestre de l'année 2017 de la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford.

2017-05-06

### **Gala Méritas de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy**

**ATTENDU QUE** la Municipalité tient à soutenir l'effort des jeunes étudiants du secondaire issus de son territoire ;

**ATTENDU QUE** l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy tient un Gala méritas chaque année pour souligner l'effort ou l'amélioration marquée des élèves dans différents champs de compétence ;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal souhaite accorder la somme de 100 \$ au récipiendaire de Saint-Paul-d'Abbotsford dans le cadre du Gala méritas de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy prévu le 24 mai 2017 ;

**ATTENDU QUE** le conseil désire également souligner la persévérance et l'assiduité des nominés de Saint-Paul-d'Abbotsford en leur accordant un montant entre 25 \$ ou 50 \$ chacun selon le budget établi par les années antérieures relativement au nombre de nominés ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Mélanie Duchesneau et **RÉSOLU** d'encourager les étudiants de Saint-Paul-d'Abbotsford en leur offrant un prix, en guise de soutien de leurs objectifs et de leurs rêves pour leurs études secondaires et futures ;

**QUE** le maire, monsieur Robert Vyncke, et la conseillère, madame Mélanie Duchesneau, soient délégués à assister au Gala méritas afin de remettre les récompenses par certificat aux élèves pour l'aboutissement de leur cheminement académique.

**QU'**une remise officielle des chèques soit faite lors d'un évènement à l'hôtel de ville ultérieurement.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2017-05-07

### **Fin des activités de l'Association des artisans et du tourisme du mont Yamaska – Redirection de l'information**

**ATTENDU QUE** l'Association des artisans et du tourisme du mont Yamaska met fin à ses activités ;

## **SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 MAI 2017 À 19 H**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu une demande visant à rediriger les liens Internet et les adresses courriels concernant l'organisme vers certains onglets pertinents du site Internet officiel de la Municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Mario Blanchard et **RÉSOLU** d'accepter l'offre de l'Association des artisans et du tourisme du mont Yamaska et de signer une entente écrite afin de bien définir les attentes des parties.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2017-05-08

#### **Prêt de terrains de soccer - International de soccer Jean-Yves Phaneuf 2017**

**ATTENDU QUE** l'International de Soccer Jean-Yves Phaneuf de Granby se tiendra du 1<sup>er</sup> au 4 septembre 2017 dans la région, incluant le territoire la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford ;

**ATTENDU** la demande déposée par les organisateurs de l'évènement le 12 avril 2017 afin d'obtenir le prêt des terrains de soccer de la municipalité dans le cadre du tournoi ;

**ATTENDU QUE** la nature de l'évènement cadre en tout point avec les orientations du conseil municipal en termes de promotion de l'activité sportive ;

**ATTENDU** les retombés sociales, touristiques et économiques envisageables dans le cadre d'un tel évènement ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Pierre Pelletier et **RÉSOLU** d'autoriser le prêt des terrains de soccer de la municipalité dans le cadre de l'International de soccer Jean-Yves Phaneuf qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 4 septembre 2017.

**QUE** le conseil municipal nomme madame Mélanie Duchesneau, conseillère et monsieur Robert Vyncke, maire, comme représentants de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford lors de la tenue de cette 40<sup>e</sup> édition.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2017-05-09

#### **OMH - États financiers de l'année 2016**

**ATTENDU QUE** l'Office municipal d'habitation de Saint-Paul-d'Abbotsford a soumis les états financiers de l'année 2016 pour approbation ;

## **SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 MAI 2017 À 19 H**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Mario Blanchard et **RÉSOLU** d'adopter les états financiers de l'année 2016 préparés par Brodeur & associés, C.P.A. inc., tel que soumis et de réclamer à l'organisme la somme de 271 \$, due aux comptes de la Municipalité.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2017-05-10

#### **Remboursement Règlement 188 – Fond réservé – Chemin Jodoin**

**ATTENDU** la Résolution numéro 2017-01-12 – Abrogation du Règlement numéro 188 ;

**ATTENDU** la Résolution numéro 2017-02-15 - Lot numéro 3 518 088 / Partie du chemin Jodoin ;

**ATTENDU** l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2017 et le règlement numéro 598-2016 – Règlement déterminant le taux de taxes à imposer pour l'année 2017 adoptés lors de la séance du conseil municipal tenue le 15 décembre 2016 ;

**ATTENDU** le paiement de deux factures finales au montant total de 2 640,43 \$, à même le fonds affecté au Chemin Jodoin du mont Yamaska ;

**ATTENDU** la somme résiduelle au fonds de 14 199,21 \$ affectée au Chemin Jodoin du mont Yamaska;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Guillet et **RÉSOLU** d'autoriser le Service des finances à rembourser les contribuables visés par le Règlement numéro 188, abrogé par la résolution numéro 2017-01-12 lors de la séance du conseil tenue le 15 décembre 2016, en répartissant la somme résiduelle selon le taux de 0,2336 \$ du 100,00 \$ d'évaluation, sur tous les biens immeubles concernés et décrits audit Règlement, sur la valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur, prévue pour pourvoir à l'entretien et la réparation de chemins des 3<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup> concessions du mont Yamaska, cette opération remettant à zéro le solde final du fonds affecté.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2017-05-11

#### **Installation de portes automatiques – Accès des personnes handicapées aux bâtiments municipaux**

**ATTENDU** la nécessité d'installer des portes automatiques pour favoriser l'accès des personnes handicapées aux bâtiments municipaux ;

**ATTENDU** l'étude de différents scénarios pour pallier à cette situation ;

## **SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 MAI 2017 À 19 H**

**ATTENDU** la proposition déposée par l'entreprise Les Portes automatiques DM le 1<sup>er</sup> mai 2017 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Christian Riendeau et **RÉSOLU** d'autoriser les dépenses concernant l'installation de portes automatiques favorisant l'accès des personnes handicapées aux bâtiments municipaux et ce, selon la proposition déposée par l'entreprise Les Portes automatiques DM le 1<sup>er</sup> mai 2017, pour un montant total de 9 400 \$, plus les taxes applicables.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2017-05-12

#### **Cessation d'emploi – Monsieur Francis Labrie**

**ATTENDU QUE** monsieur Francis Labrie occupait le poste Responsable des espaces verts et à l'entretien des bâtiments depuis 2012 ;

**ATTENDU QUE** monsieur Labrie a remis sa démission au conseil le 6 avril 2017 afin de poursuivre de nouveaux défis professionnels qui l'amènent à changer de région administrative ;

**ATTENDU** l'entente cordiale entre les parties ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Guillet et **RÉSOLU** d'accepter la démission de monsieur Francis Labrie effective le 6 avril 2017, et entérine le paiement de fin d'emploi à titre de règlement complet et de quittance finale ;

**QUE** le conseil municipal et la direction générale remercie grandement monsieur Labrie pour ses années de loyaux services au sein de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford et lui souhaite la meilleure des chances dans la poursuite de sa carrière loin de notre région.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2017-05-13

#### **Acceptation – Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées de la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford**

**ATTENDU QUE**, conséquemment aux exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford a mandaté la firme Tetra Tech QI inc. afin de produire son Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford a déposé son Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des

## **SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 MAI 2017 À 19 H**

chaussées auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, tel que requis, le 15 mars 2017 ;

**ATTENDU QUE** le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a confirmé son accord audit plan le 30 mars 2017 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Christian Riendeau et **RÉSOLU** que le conseil municipal accepte le Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et de chaussées, tel que produit et déposé par la firme Tetra Tech QI inc. le 15 mars 2017 et accepté par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), le 30 mars 2017.

**QU'**une copie de la présente résolution soit transmise à la direction des infrastructures du MAMOT pour suivi des démarches sur le dossier.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2017-05-14

#### **Formation Officier 2 – Monsieur Frédérick Dubeau, pompier**

**ATTENDU QUE** monsieur Frédérick Dubeau, capitaine au sein du Service de sécurité incendie (SSI) de Saint-Paul-d'Abbotsford, doit maintenir un certain niveau de connaissances en termes de sécurité incendie afin de bien remplir ses fonctions ;

**ATTENDU QUE** monsieur Frédérick Dubeau est inscrit à la formation *Perfectionnement pour officier de gestion en sécurité incendie - Officier II* afin de poursuivre ses objectifs d'apprentissage en sécurité incendie ;

**ATTENDU QUE** cette formation est dispensée par le Collège Montmorency ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Pierre Pelletier et **RÉSOLU** d'autoriser les dépenses relatives à la formation de monsieur Frédérick Dubeau, capitaine au sein du Service de sécurité incendie de Saint-Paul-d'Abbotsford, dans le cadre du cours *Perfectionnement pour officier de gestion en sécurité incendie - Officier II* et dispensé par le Collège Montmorency, pour un montant maximal de 2 000\$, plus taxes applicables.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2017-05-15

#### **Amendement à la Résolution numéro 2015-03-19 - CPTAQ – Demande d'appui visant une partie du lot 5 073 452**

**ATTENDU** la résolution du 13 mars 2015 / Résolution numéro 2015-03-19 – Demande d'appui visant une partie du lot 5 073 452 ;

## **SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 MAI 2017 À 19 H**

**ATTENDU** la décision de la Commission de la protection du territoire agricole au dossier numéro 384787 et la superficie du droit acquis reconnu ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réjean Guillet et **RÉSOLU** d'amender la résolution 2015-03-19 – pour modifier la superficie initiale demandée à des fins de morcellement, d'aliénation et d'utilisation à une fin autre qu'agricole et d'exclusion de la zone agricole, et la porter à 10 000 mètres carrés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**Varia**

**Rapport des délégués**

**Rapports du maire et de la MRC**

**Deuxième période de questions**

La période de questions débute à 19 h 25 et se termine à 19 h 58.

2017-05-17

**Levée de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Pierre Pelletier et **RÉSOLU** que la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford soit levée à 19 h 59.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

---

**Monsieur Robert Vyncke**

Maire

---

**Monsieur Daniel-Éric St-Onge**

Directeur général